



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 6361

DEPARTEMENT  
Du NORD

Commune de **FLINES-LEZ-RACHES**

## AVIS AUX PROPRIETAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que Le remaniement du cadastre d'une partie de la commune de **FLINES-LEZ-RACHES** est entrepris par la Brigade Nationale d'Intervention Cadastre antennée d'Amiens.

Cette opération réalisée entièrement aux frais de l'État est destinée à substituer au plan cadastral actuel un nouveau plan plus précis, à une échelle mieux adaptée au morcellement survenu au cours des dernières années.

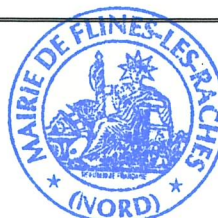
Ces travaux, qui font appel à la photogrammétrie qui allie l'utilisation des photographies aériennes à l'intervention des géomètres du cadastre sur le terrain seront portés, à chaque phase, à votre connaissance.

La première intervention nécessite l'implantation de repères au sol (bornes, repères, plaquettes, peinture). Il vous est vivement recommandé de ne pas les détruire ou de les détériorer.


Le présent avis est affiché par ordre du Maire soussigné.

A. Felines-les-Raches..., le 28 FEV. 2019

MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS



Le Maire

  
Annie GOUPIL